

Sommaire

- 3. Edito
- 4. Brèves
- 6. Portrait d'habitante: Amal Tita
- 10. Dossier spécial « Votre cadre de vie en transition »
- 20. Fête de la musique
- 22. Brèves
- 23. Agenda
- 24. Nouveau site internet
- 25. Conseils municipaux
- 26. Mariages et naissances
- 27. Expression libre

Directeur de publication François Werner

Crédits textes Service communication de Villers-lès-Nancy

Crédits photos et illustrations Service communication de Villers-lès-Nancy • Rawpixel • Photos libres

de droits • Daniel Denise

Conception Service communication de Villers-lès-Nancy

Mise en page Françoise Claudel

Tirages 8 000 ex.

Impression Lorraine Graphic

Dépôt légal Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 77 - Printemps 2024



édito

C'est une évidence : notre ville est en transition. Qu'elle soit subie du fait du changement climatique ou qu'elle soit choisie parce que nous voulons un meilleur cadre de vie, cette transition ne se fait pas toute seule. Elle nécessite, côté mairie, toujours des compétences, souvent des moyens financiers importants et, parfois, de l'écoute et du sens de la concertation. Mais tout n'appartient pas à la mairie : il nous faut des partenaires bien sûr, mais le succès dépend en fait de TOUS!

Mieux connaître notre environnement et le préserver, mieux trier nos déchets, mieux respecter tous les usagers de l'espace public en modifiant nos comportements, mieux vivre ensemble dans des quartiers rénovés : autant de nécessités dont personne ne doute, mais qui ne vont pas toujours de soi, nous le savons bien.

C'est parce que nous croyons, contrairement aux apparences, que transition ne rime pas avec punition, mais avec attention, avec adaptation, avec progression et même avec partage, que nous vous proposons ce Villers Nouvelles sur le sujet.

Le succès considérable de l'expérience du tri des déchets alimentaires à Clairlieu le confirme : nous aimons notre ville, et nous sommes prêts à nous organiser pour qu'elle soit toujours aussi belle et accueillante! Parce que nous nous posons sans cesse des questions, le dossier méritera certainement d'être complété par bien d'autres sujets.

Il en est un d'ailleurs qui apparaît au détour du portrait d'Amal Tita. Engagée dans la protection des animaux, elle agit au quotidien pour leur respect et leur bien-être et nous rappelle aussi sur ce sujet notre responsabilité collective.

Bonne lecture et retrouvons-nous aussi sur le tout nouveau site internet villerslesnancy.fr!

François Werner, Maire de Villers-lès-Nancy



Certaines quêtes sur la voie publique sont autorisées lors d'événements reconnus d'utilité publique par la préfecture et sont répertoriées dans le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique. Restez vigilants, les personnes habilitées portent une carte officielle visée par la préfecture, indiquant l'œuvre bénéficiaire et la date de la quête. Si la date autorisée est un dimanche, la quête peut avoir lieu la veille.

Retrouvez les organismes habilités et le calendrier des quêtes sur : meurthe-et-moselle.gouv.fr





Place de l'engagement

Afin d'encourager l'engagement bénévole, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a mis en place un outil numérique gratuit : Place de l'engagement. La plateforme vous permet de trouver des lieux dans lesquels vous investir autour de chez vous!



Rendez-vous sur engagement.meurthe-et-moselle.fr





Associations en demande, vous pouvez également publier vos annonces.



Si la date officielle de la fête des voisins est le vendredi 31 mai 2024, vous pouvez organiser la vôtre à Villers durant la période estivale!

Si vous prévoyez de vous réunir sur le domaine public, pensez à remplir un formulaire de demande d'autorisation de fête des voisins. Pour obtenir des affiches et invitations ou tout autre renseignement, le service communication se tient à votre disposition. Contactez le service communication par mail à communication@villerslesnancy.fr

Pour télécharger directement le formulaire, rendez-vous sur notre site internet villerslesnancy.fr





Retour sur le repas des aînés



Les 20, 21 et 22 février 2024, nos aînés villarois ont pu profiter du traditionnel repas offert par la Ville. Puisque la convivialité appelle à plus de moments partagés, nous vous annonçons le grand retour des thés dansants!

Rendez-vous le mardi 25 juin 2024 à la salle Jean Ferrat pour vous déhancher avec le groupe de musique R' Joyeux. L'Association des relations internationales de Villers-lès-Nancy (ARIV) prévoit de quoi vous rafraichir.

Retrouvez toutes les infos sur l'agenda de notre site internet.

Amal Tita, allégorie de la puissance d'agir

Tapez son nom sur Internet et vous serez surpris des résultats. Amal Tita est une femme multi-facettes et rayonnante. Mais d'où vient-elle? « C'est déjà une question en elle-même! ». Née à Uccle, en Belgique, elle a grandi au Maroc. Son parcours riche n'est que le reflet d'une femme inspirante et déterminée, qui n'a pas peur de poursuivre ses propres ambitions tout en s'engageant pour les autres.

11 ans d'études supérieures... Rien que ça !

Après avoir fréquenté les établissements français à Marrakech, Amal pose ses valises à Nancy, en 2001, pour débuter des études supérieures. « Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours eu le souhait de faire de longues études. J'étais plutôt partie sur de la pharmacie étant donné que ma maman est pharmacienne et que c'est un métier-passion pour elle. Finalement, je me suis tournée plus largement vers le domaine de la santé ». Biologie, nutrition humaine, biotechnologies, agro-ressources et toxicologie sont autant de matières qui l'ont animée. « Par la suite, je me suis lancée dans un doctorat. J'ai réalisé une étude qui pouvait donner lieu à des applications dans le domaine pharmaceutique, cosmétique ou agroalimentaire ».

Une nouvelle voie se dessine. Ses trois années de thèse sont l'occasion de passer de l'autre côté des rangées de tables et de s'essayer à l'enseignement. « J'ai une sensibilité innée. Mon éducation m'a inculquée des valeurs comme l'échange, la bienveillance et l'empathie. Je suis aussi particulièrement animée par

la transmission avec une véritable envie d'aider et d'accompagner.
L'enseignement est venu assez naturellement à moi, cela colle tout à fait à mes valeurs humaines ».
Après plus de 10 ans d'expérience, du collège au post-bac, dans des établissements privés et centres de formation, Amal décide de se lancer à son compte.

Accompagner pour émanciper

« Je souhaitais proposer un accompagnement personnalisé et résolument tourné vers les spécificités de chacun ». En novembre 2021, elle créait ainsi son auto-entreprise et débute les cours particuliers à domicile. De l'école primaire au collège, elle propose un enseignement transversal et se concentre sur les matières scientifiques à partir du lycée. En parallèle, elle aide un public adulte à la préparation de concours et la reprise de diplôme comme la Validation des acquis de l'expérience (permettant d'obtenir une certification en valorisant son expérience professionnelle).



Quel est le secret de sa pratique?

« Je mise tout mon enseignement sur la compréhension, c'est ça qui permet aux élèves de progresser. Chaque élève est unique, alors je m'adapte. Pour ceux qui fonctionnent plutôt par le visuel, on travaille, par exemple, sur des fiches et des supports très colorés et graphiques. Et puis il n'y a pas de secret, je ne laisse aucune place à l'improvisation ». La préparation est méticuleuse et les ressources soigneusement choisies. Elle accorde une importance particulière aux outils pédagogiques innovants. « J'ai notamment mis en place une méthodologie novatrice. Pour les mathématiques par exemple, j'introduis la méthodologie de résolution de problèmes ou d'équations par des couleurs. Cela fonctionne très bien auprès de mes élèves, particulièrement auprès de ceux qui présentent des troubles de l'apprentissage ». « Ce qui me rend la plus fière dans mon métier, c'est de voir les personnes que j'accompagne gagner en autonomie, réussir et être fières d'elles! ».

Vous l'aurez compris, l'action d'Amal est tournée vers les autres. C'est ce même moteur qui l'a poussé, en 2010, à créer, avec son compagnon, l'association « Sauvons nos animaux ». Prenant le contre-pied, elle nous amène à repenser la place des animaux dans nos quotidiens : des êtres sensibles et vulnérables dont l'existence ne vaut pas moins que celle des humains.

Sauvons nos animaux : un réseau d'entraide autour de la cause animale

« Par la force des choses, l'action de l'association s'est recentrée sur

les chats. Lorsqu'un chien erre dans une rue, on se dit vite que ce n'est pas normal et que l'on doit agir, mais pour les chats malheureusement, plus indépendants, cela choque beaucoup moins de monde. Or nombre d'entre eux sont en réalité abandonnés et vulnérables ». Le bilan de ces 14 années d'engagement est sans appel: « L'association m'a permis de faire beaucoup de sauvetages, de pouvoir stériliser les chats recueillis et leur apporter des soins. Certains ont même pu être adoptés par des familles. Nous aidons également des nourrisseurs grâce aux dons alimentaires: ce sont des personnes, sur Villers majoritairement, qui nourrissent les chats libres autour de chez eux, faute de pouvoir les recueillir ».

« Ce qui est super, c'est qu'un vrai réseau s'est créé autour de la cause. Une clinique vétérinaire à Vandoeuvre nous aide pour les soins et la stérilisation, elle couvre même parfois les frais engendrés. Aujourd'hui, nous sommes plutôt en recherche de dons alimentaires puisque le sauvetage atteint malheureusement ses limites... »

C'est peu dire, puisque qu'Amal a construit une famille toute particulière. Six boules de poils ont intégré son foyer: Rocky 18 ans (depuis 2 ans), Coco 10 ans et demi, Moumousse 10 ans, Attila 9 ans, Minou de Frolois 9 ans et la cadette Poussinette, 2 ans et demi. Une petite dernière (de 13 ans et demi tout de même!) est venue compléter la maisonnée, mais préfère rester à l'extérieur. « Au quotidien, les chats m'apportent beaucoup d'amour, de bonheur et d'apaisement. Finalement, c'est comme avec les enfants. Il faut leur accorder

Avec Amal, les victoires se partagent. Lors du championnat départemental de tennis en 2018, elle a fêté son palmarès avec sa coéquipière et amie Véronique Pauphillat, également championne dans une autre catégorie.

du temps, de l'amour, de l'énergie et leur montrer que la place de l'un n'empiète pas sur le territoire de l'autre ».

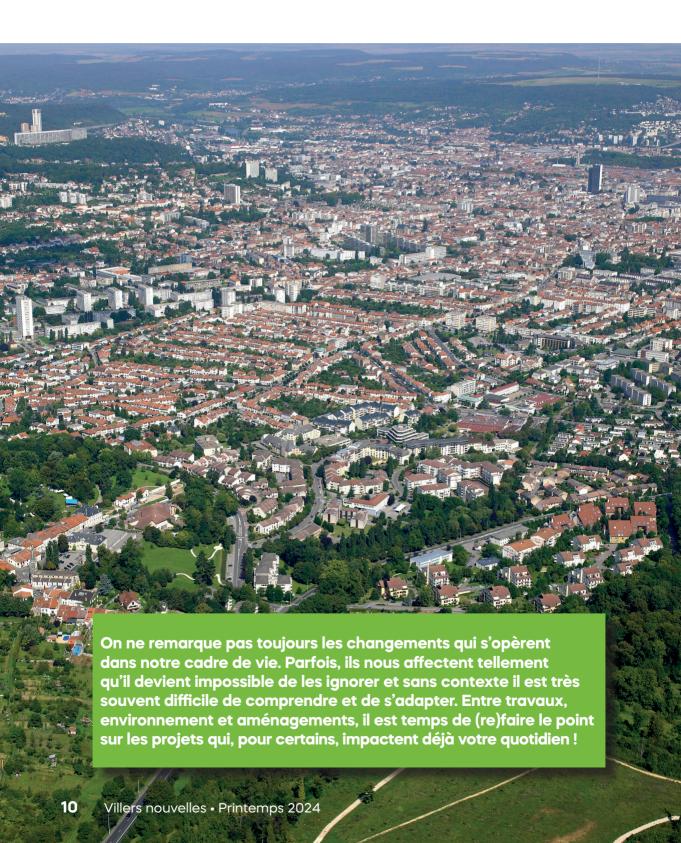
Jeu, set et match

Dans son quotidien bien rempli, Amal est aussi une tenniswoman hors pair.

« J'ai commencé à jouer à 16 ans. J'ai été beaucoup inspirée par ma première monitrice de tennis. Elle était numéro 7 du Maroc donc elle avait un jeu propre et beau. Elle m'a appris à taper fort! J'ai arrêté une dizaine d'années puis j'ai repris au moment de ma thèse ». Inscrite au club de tennis de Villers, elle joue régulièrement en équipe et a été championne départementale dans sa catégorie d'âge en 2018. « J'ai aussi eu l'occasion de faire des remplacements de joueuses en championnat de France en région parisienne et lilloise. C'était une super expérience et de beaux moments de tennis, j'ai beaucoup d'adversaires qui sont devenues des amies. Au-delà du fait que j'aime le jeu, le tennis est un vrai défouloir. Je me suis également mise au padel, c'est un super moyen de pratiquer un sport loisir tout en rencontrant du monde ».



Votre cadre de vie en transition





Comme partout dans l'hexagone, les arbres villarois souffrent aujourd'hui de problèmes sanitaires. À l'heure où le dérèglement climatique ne peut plus être ignoré, renouveler le patrimoine arboré existant représente un réel enjeu d'avenir.

À la fin de l'année 2023, Stéphane Klopp, adjoint à la transition écologique, à l'environnement et aux mobilités, a lancé un programme de re-végétalisation de la Ville. « À cause des maladies qui touchent nos arbres, nous sommes contraints. pour des raisons de sécurité, de réaliser certains abattages, comme cela a pu être le cas entre l'avenue Paul Muller et la rue Saint-Fiacre. D'autant plus avec les changements climatiques que nous vivons et l'intensification des épisodes de sécheresse, nous devons créer des îlots de fraicheur » explicite Stéphane Klopp. En effet, les arbres jouent un rôle central dans le confort thermique en ville. Ils sont de puissants régulateurs par l'ombrage

qu'ils apportent mais aussi grâce au phénomène d'évapotranspiration (qui permet de rafraîchir l'air ambiant). Par ailleurs, ils sont essentiels au soutien de la biodiversité et à la production d'oxygène. À l'horizon 2026, 100 nouveaux arbres seront plantés sur le territoire villarois. Les essences choisies, leur emplacement ainsi que leur entretien ont fait l'objet de discussions, en concertation avec le service des espaces verts de la Ville. La commune collabore également étroitement avec la Métropole sur la gestion du patrimoine arboré dans les parcs métropolitains de Remicourt et de Brabois.

Afin de s'adapter aux sols calcaires de la région, retenant généralement moins l'eau, la Ville s'est ainsi tournée vers des arbres de strate (niveau de pousse vertical) intermédiaire demandant peu d'entretien (en terme de taille). C'est le cas des noisetiers par exemple. Ils permettent d'organiser les massifs avec une densité propice à leur bon développement. L'espacement est aussi un facteur clé au moment de l'implantation. Les arbres sont dorénavant plantés de manière plus espacée afin d'éviter la concurrence entre les ressources disponibles et la transmission de maladies.

D'ici la fin du printemps 2024, ce sont déjà 30 nouveaux arbres qui planteront leurs racines à Villers-lès-Nancy.



Dans ce contexte, une phase test a été lancée dans le quartier de Clairlieu, et dans d'autres communes du Grand Nancy, proposant des solutions collectives de compostage. Ce sont les fameux huit composteurs collectés installés le 19 janvier 2024 près d'habitats collectifs mais aussi de zones pavillonnaires.

Composteurs collectés, kézako?

Cette méthode de tri des biodéchets offre une solution à celles et ceux qui ne peuvent pas installer de composteur individuel chez eux (souvent à cause d'un manque de place). De plus, contrairement aux composteurs individuels, il est possible d'y déposer des restes alimentaires (tels que la viande, le poisson ou encore le pain). Les composteurs collectés ne sont pas chasse gardée : même si vous disposez d'une solution individuelle de compostage, vous pouvez les utiliser en y déposant vos restes alimentaires dans les points d'apports collectifs.

Mais concrètement comment cela fonctionne?

Jérémie Soudier, maître composteur à la Métropole du Grand Nancy, explique : « Pour fabriquer du compost de manière optimale, il vous faut de la matière humide (dite azotée), ce sont les déchets alimentaires, et de la matière sèche et dure (dite carbonée). Les composteurs grutables de Clairlieu sont équipés de bacs latéraux qui contiennent du broyat, un produit issu du broyage de branches et de bois, afin de fournir de la matière carbonée. Il aide également à absorber l'excès d'humidité et favorise une meilleure aération.» Qui dit phase test, dit concertation et réflexion sur le déploiement du dispositif à Clairlieu ainsi que son avenir sur le territoire villarois. Julien Tournon, référent de proximité à la mairie de Villers-lès-Nancy, observe activement ce qu'il se passe sur le terrain: « Chaque semaine, j'effectue une visite des sites de compostage pour évaluer leur fréquentation. Je rencontre également les Clairlocois pour comprendre ce qui fonctionne ou non ». En collaboration étroite avec la Métropole du Grand Nancy, les emplacements des composteurs ont ainsi été questionnés et certains ont même été déplacés pour mieux répondre aux besoins des riverains. Par exemple, le composteur initialement installé sur l'avenue Paul Muller, près de la Résidence autonomie, a été déplacé ultérieurement rue de Réménaumont. De même, suite aux retours des riverains, celui situé rue de la Sivrite a été repositionné à un endroit plus approprié, un peu plus haut dans la même rue.

Les nouveaux voisins ont la cote!

Lors des deux permanences tenues par les maîtres composteurs de la Métropole les 25 et 26 janvier, 230 personnes sont venues s'équiper de bio-seaux (utiles au stockage des déchets alimentaires avant compostage). Julien Tournon précise: « Nous constatons que le dispositif fonctionne très bien à Clairlieu. Initialement prévue 5 à 6 semaines après l'installation des composteurs, la collecte a eu lieu au bout de 3 semaines ». Jérémie Soudier complète : « En effet, lors du premier ramassage des bacs, 80 % des sites villarois étaient remplis à plus de 70 % ». Le compost récupéré est ensuite acheminé à Ludres pour maturation (entre 9 mois et 1 an) et sera principalement utilisé à des fins agricoles. « Le succès rencontré lors de cette phase test nous conforte dans l'idée d'étendre ce dispositif. Nous travaillons actuellement à l'implantation de composteurs collectés sur l'ensemble du territoire villarois. Mais tout cela ne se fera évidemment pas sans la consultation des habitants. L'objectif principal est d'adapter la démarche au territoire, et non l'inverse » conclut Gérard Paltz, adjoint à la proximité, aux travaux et à l'urbanisme. Alors si vous étiez envieux des bacs clairlocois, il est possible qu'ils soient également installés près de chez vous!





Le passage de Villers-lès-Nancy à 30 km/h avance. L'aménagement des zones de rencontre ainsi que la mise en place de la signalisation sont désormais à l'ordre du jour.

Si les véhicules motorisés ont une place prépondérante dans les villes, le passage à 30 km/h invite à questionner les évidences. Il est une manière de repenser l'espace public et le fonctionnement des centres urbains. Véritables lieux de vie, ils ne se résument pas seulement à des flux de circulation. En conséquence, aménager l'espace de manière cohérente en fonction de l'équilibre entre vie locale et circulation devient nécessaire.

C'est pour cette raison que les axes routiers les plus fréquentés (pour rappel : avenue Paul Muller, boulevard des Aiguillettes et route de l'Aviation) font exception à la limitation 30 km/h.

Au contraire, dans les lieux pour lesquels la part de la vie locale est plus importante que celle de la circulation, la vitesse sera limitée à 20 km/h: ce sont les zones de rencontre. Ces dernières permettent aux usagers non motorisés d'utiliser l'espace urbain plus librement et de manière plus

sûre. La réduction de la vitesse permet plus globalement d'augmenter le champ de vision des automobilistes afin de pouvoir anticiper la présence de piétons ou de cyclistes.

Afin d'entériner les zones de rencontre, les référents de quartier ont été mobilisés. Elles concernent majoritairement des rues résidentielles et/ou étroites. Par ailleurs, et pour préserver la sécurité de l'ensemble des usagers, les rues Charles Oudille, Haut de la Taye et Albert 1er feront exception au double sens cyclable.

Une fois le schéma de circulation arrêté, on laisse place au volet signalisation. Sa mise en place s'effectue en concertation avec la Métropole, qui dispose de la compétence de l'aménagement urbain et de la cohérence territoriale. À chaque entrée de ville, vous trouverez un panneau « zone 30 » signifiant que l'ensemble de la commune est soumise à cette limitation de vitesse.



Il est obligatoire, pour chaque exception (20 km/h et 50 km/h), d'apposer un panneau en entrée et sortie de zone assorti d'un marquage au sol. Au total, ce sont plus d'une centaine de marquages au sol qui seront réalisés et autant de panneaux installés dès la mi-juin 2024 par la Métropole du Grand Nancy.

Pour la suite ? « À l'issue des opérations de marquage prévues pour la deuxième quinzaine de juin et arrêté du Maire, la réglementation à 30 km/h sera effective. Si les policiers municipaux seront en capacité de verbaliser tout excès de vitesse, nous misons sur de la sensibilisation dans un premier temps. Cela bouscule les habitudes mais le but est d'arriver à une ville apaisée et sécuritaire pour l'ensemble des usagers. » souligne Gérard Paltz, adjoint à la proximité, aux travaux et à l'urbanisme.



Selon l'Organisation mondiale de la santé, le bruit est la deuxième cause de morbidité en Europe, parmi les facteurs de risques environnementaux, provoquant logiquement des effets auditifs (baisse de l'audition, ...) mais aussi extra-auditifs (perturbation du sommeil, du système endocrinien, effets sur le comportement social, ...). Par ailleurs, l'Agence de la transition écologique (Ademe) a pu établir que le passage de 50 km/h à 30 km/h en ville permettrait de réduire par deux le bruit environnant.

En termes de nuisances, l'impact de la réduction de la vitesse sur l'environnement est aussi intéressant. Le passage à la limitation 30 km/h engendre un partage de la chaussée plus adapté aux mobilités douces et donc un développement de ces dernières. À terme, ce cycle amène à la diminution de la pollution atmosphérique et à une amélioration de la qualité de l'air en ville.



Un pont renforcé pour plus de sécurité

Depuis le 18 mars 2024, des travaux de réfection du pont de l'autoroute A33, situé sur l'avenue Paul Muller, ont été engagés. Les implications sont nombreuses pour les Villarois et automobilistes empruntant cet axe, et plus particulièrement pour les usagers des équipements sportifs. Face à des travaux devenus nécessaires, il a fallu trouver des solutions et changer ses habitudes.

Tout a commencé par un diagnostic de la Direction interdépartementale des routes de l'est (DIR EST). Des faiblesses ont été détectées sur le tablier du pont de l'autoroute A33. Par mesure de précaution (car nous nous souvenons tous de l'effondrement du pont de Gênes), d'importants travaux ont débuté le 18 mars 2024 et s'étendront jusqu'au 15 novembre 2024, juste avant le début de la viabilité hivernale.

En qualité de maître d'ouvrage, la DIR EST est la structure commanditaire des travaux. L'entreprise VISUALING, assurant la maîtrise d'œuvre, coordonne l'ensemble du chantier et le groupe de travaux publics BERTHOLD, ayant obtenu le marché de travaux, se charge de leur réalisation.

La circulation routière étant désormais interdite et le complexe sportif très fréquenté, la Métropole du Grand Nancy et la Ville ont réalisé un certain nombre d'aménagements pour remédier à cette situation incontournable.

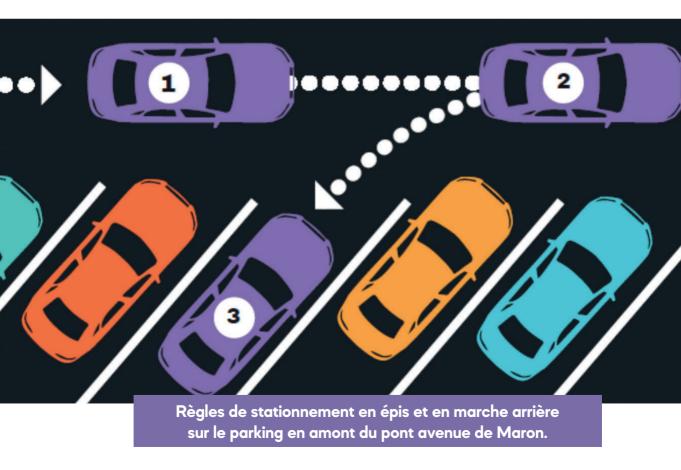
Dès février 2024, un parking de 70 places minimum a été aménagé en amont

immédiat du chantier. Testé et approuvé lors des premières manifestations du complexe sportif, vos compétences en manœuvres ont tout de même été mises à rude épreuve! En effet, ce parking nécessite un stationnement en épis et en marche arrière afin de permettre au plus grand nombre de l'utiliser. Son revêtement ne permet pas un marquage durable des places alors pensez à suivre le schéma de stationnement situé à l'entrée du parking afin d'optimiser l'espace disponible. D'ici le début de l'été, un éclairage solaire sera installé afin de vous assurer plus de confort et de sécurité sur cet espace de stationnement qui devrait perdurer, même après la fin des travaux du pont.

Côté rue de la Sance, le revêtement des places de stationnement s'est avéré inadapté par temps de pluies. Vos demandes ont donc été entendues et un tout nouveau sol en matériaux recyclés (provenant d'un ancien chantier villarois) a été posé afin de renforcer les places de stationnement. Pour rappel, ce parking est réservé au club de pétanque du lundi au vendredi de 13h à 18h et prioritairement aux usagers du VNTC en dehors de ces créneaux.

La Ville a souhaité maintenir a minima un accès piétons et cyclistes aux équipements sportifs grâce à la passerelle sécurisée mise en place sous le pont par la DIR EST. Cyclistes, pensez à lever le pied en descente afin d'assurer la sécurité des nombreux piétons qui sont contraints d'emprunter une partie de la piste cyclable.

Pour les besoins du chantier, cette passerelle sera fermée plusieurs nuits sur la période de travaux. Comme pour la première intervention, vous en serez informés sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville, alors restez à l'affût!





Avant l'été 2024, les travaux de la résidence Paul Adam seront achevés permettant d'accueillir les seniors de celle du Clairlieu qui ferme ses portes. Dans un quartier en pleine mutation démographique, la municipalité travaille à la construction d'un projet centré sur les besoins des actuels et futurs Clairlocois.

En 2019, la Ville a sollicité l'Agence de développement des territoires SCALEN – Nancy Sud Lorraine* afin de réaliser un diagnostic du vieillissement de la commune. Celui-ci portait une attention particulière aux impacts du vieillissement sur l'habitat à Clairlieu.

Selon cette enquête, les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent près de 40 % de la population du quartier. D'ici 15 ans, ce vieillissement progressif devrait entrainer la vacance de plus de la moitié des logements et donc un renouvellement de la population.

Vers une offre de logements plus adaptée...

Si Villers a toujours à cœur de mener une politique d'accompagnement des seniors force est de constater que la résidence du Clairlieu, aujourd'hui vétuste, n'est plus en capacité d'accueillir convenablement nos aînés. En lien étroit avec Meurthe-et-Moselle Habitat (propriétaire du bâtiment du Clairlieu), la Ville a ainsi envisagé un programme mixte d'habitations. Il comportera 56 logements locatifs dont 22 réservés aux seniors. Ces derniers seront évidemment adaptés à une perte

éventuelle de mobilité et/ou d'autonomie et donc rendus accessibles. 29 autres logements individuels seront disponibles à la vente pour les nouveaux ménages qui pourraient s'installer dans le quartier.

Dans le respect de l'esprit résidentiel du site et de son cadre verdoyant, la Ville a souhaité limiter les hauteurs des constructions futures alors qu'il aurait été règlementairement possible de construire plus du double des logements prévus.



... Et une offre de services étoffée

En repensant l'offre de logements, il est ainsi devenu nécessaire de réfléchir à l'offre de services. Dans le souci de rendre le quartier plus accueillant pour les familles, la Ville a décidé d'ouvrir 5 nouvelles places au sein de la crèche Martine Marchand. De plus, plusieurs assistantes maternelles réfléchissent actuellement à la création d'une Maison d'assistantes maternelles (MAM). Cette modalité d'accueil, en plus de compléter l'offre de mode de garde du quartier, permet une prise en charge pédagogique plus complète des enfants. Toujours accueillis de manière individualisée, ils ont l'opportunité d'évoluer dans un cadre collectif et socialisateur. Le pôle santé, quant à lui, sera renforcé. La pharmacie La Clairière s'installera

en rez-de-chaussée d'un des nouveaux bâtiments sur l'avenue Paul Muller, juste à côté de la Maison de santé pluriprofessionnelle.

Enfin, et car il a été vivement demandé, un nouveau commerce s'installera au début de l'été 2024 à Clairlieu! Celui-ci proposera de nombreux services (presse, papeterie-carterie, relais-colis, titres de transport...) et reprendra le service courrier, par convention avec La Poste sous le label « La Poste relais ». Concrètement, les services postaux actuels seront maintenus, seuls les dépôts et retraits d'argent au guichet ne seront plus possibles. Par ailleurs, les horaires d'ouverture seront élargis.

*L'Agence de développement des territoires SCALEN – Nancy Sud Lorraine est une association accompagnant les collectivités dans leurs projets de développement territorial.



FESTIVAL SON & LUMIERE

MAP N' ROLL 21 JUIN 2024



CONCERTS 18H30

INNERJAZZ - JOHNNY JANGLE OTHERFATE - ROSALY PROJECTION 23H

> SON - VIDÉO & LUMIÈRE

ENTRÉE GRATUITE

PARC MME DE GRAFFIGNY









« Musicavillers ouvre l'événement Map n' roll avec Inner Jazz »

Fête de la musique 2024

Vendredi 21 juin, rendez-vous au parc Madame de Graffigny pour un événement très spécial organisé avec le lycée Claude Daunot.

Spécialisé dans l'audiovisuel, le lycée Claude Daunot propose des parcours de formation du lycée à la licence dans le domaine de la vidéo, du son et de la lumière. Souvenez-vous, en juin 2023, les étudiants du Diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) spécialité spectacle avaient proposé une projection sur l'école primaire du Château (le fameux mapping).

Avec une première aussi réussie, pas question de s'arrêter en si bon chemin! Depuis mars 2024, 5 étudiants du DNMADE spectacle ont pris leurs quartiers au centre culturel des Ecraignes avec

une mission : vous concocter un événement son et lumière aux petits oignons afin de fêter l'arrivée de l'été.

C'est ainsi qu'est né Map n' roll (contraction de mapping et rock n' roll pour les moins anglophones d'entre vous), une fête de la musique - festival mêlant valorisation du patrimoine villarois et mise en lumière des talents du territoire. Vous pourrez découvrir les concerts d'artistes locaux et vous déhancher sur des sons rock. Puis à la nuit tombée, ce sera au tour du château de s'animer grâce à une projection son, lumière et vidéo imaginée par les étudiants. Françoise de Graffiany traversera les époques et transcendera les codes : ambiance « vers Graffigny et au-delà » garantie.

Plus qu'une chose à faire... Bloquer la date dans vos agendas!

Zoom sur

l'APECV prépare le Téléthon 2024

En 2023, pour la première fois, les membres de l'Association pour la protection de l'environnement et du cadre de vie (APECV) ont participé à la campagne nationale du Téléthon en organisant un diner-concert, collectant ainsi près de 4 000 euros pour la recherche sur les maladies rares. L'association prépare déjà la prochaine édition qui se tiendra le 6 décembre 2024. L'APECV œuvre du Placieux jusqu'à Clairlieu, depuis 2008, pour la préservation et la promotion du territoire de



Villers-lès-Nancy. Sous la présidence de Daniel Martins, et regroupant près de 120 adhérents, elle participe notamment aux discussions sur les proiets d'urbanisme et publie des livres sur le patrimoine et l'histoire de Villers. Si vous souhaitez vous engager, l'association cherche de nouvelles têtes!

Renouvellement de l'association des acteurs du quartier Placieux Haussonville



Le début de l'année 2024 a marqué la renaissance de l'association des Acteurs du quartier Placieux Haussonville. Afin de relancer son activité et développer son action, le bureau a été renouvelé. Cathy Simon, co-gérante de l'Echoppe atypique située sur le boulevard de Baudricourt, reprend la présidence, accompagnée par Sylvain Musquar, devenu vice-président.

Pour ce nouveau mandat, l'association prévoit de maintenir les traditionnelles animations tout en renforçant ses liens et en développant ses actions avec l'association des Commerçants du plein centre.

Ce revif tant attendu s'accompagne également de quelques nouvelles pour les commerces du quartier. Le tabac presse TOTEM change de propriétaire et le 34 boulevard de Baudricourt (anciennement

éthique et éco responsable tourné vers l'enfance...

Affaires à suivre!





Marche de nettoyage Dimanche 2 juin

En partenariat avec le Conseil municipal d'enfants. Munissez-vous de gants ! À partir de 10h Centre socioculturel du Placieux et skatepark de Clairlieu

Les greniers du Placieux Dimanche 2 juin

de 7h à 18h Vide-grenier Infos : Comité des fêtes de Villers-lès-Nancy

Fête du sport dans les écoles Sur le thème des JO 2024



Jeudi 6 juin matin écoles maternelles Vendredi 7 juin écoles élémentaires Stade Roger Bambuck

Map n' roll Fête de la musique et projection son, lumière, vidéo Vendredi 21 juin

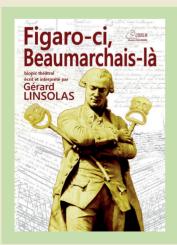
Concerts gratuits dès 18h30
Projection son, lumière et vidéo sur le château Madame de Graffigny à 23h
Organisé par les étudiants du DNMADE
Spectacle (diplôme national des métiers d'art et du design) de l'ensemble scolaire Daunot à Nancy, en partenariat avec la ville de Villers-lès-Nancy.



1ère séance du Ciné plein air « La La Land » Dimanche 28 juin À 22h30 Parc Madame de Graffigny Rendez-vous les 7 juillet et 8 août pour les prochaines!

20 ans du Villers Handball Samedi 29 juin COSEC Marie Marvingt





Les Rencontres littéraires de Villers reçoivent Gérard Linsolas Vendredi 14 juin

à 18h45 Château Madame de Graffigny Entrée libre, réservation souhaitable

Infos: 03 83 92 32 40



Un nouveau site internet



pour trouver tout ce que vous cherchez

Vous l'avez peut-être déjà remarqué : le site de la Ville a fait peau neuve !

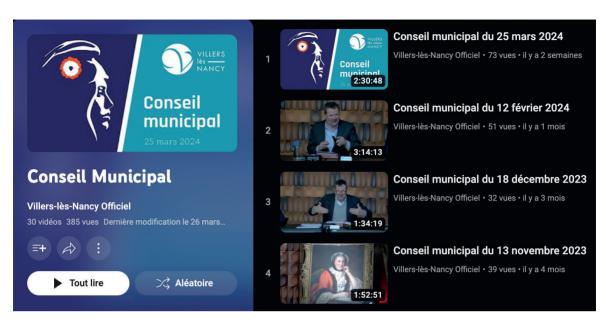
Après plus d'un an et demi de développement, il a été lancé au début du mois de janvier 2024.
Conçu dans le but de faciliter votre accès à l'information, il permettra de renforcer la communication et de vous offrir une expérience en ligne plus agréable.

Mais concrètement, quels sont les changements? Vous ne pouvez pas le rater, le design a été repensé et amélioré. L'esthétique plus actuelle vous permet une navigation facilitée. De plus, l'arborescence des pages a été retravaillée avec des menus plus intuitifs et plus simples d'utilisation.

Enfin, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées afin d'améliorer votre interaction avec la mairie en ligne. Désormais, vous pouvez notamment activer les notifications afin d'être avertis des publications en temps réel. Pour ne rien rater de ce qu'il se passe à Villers, n'hésitez pas à vous abonner à notre newsletter!

Toutes les pages ne sont pas encore achevées mais les agents travaillent activement à leur publication.
Le service communication attend évidemment vos retours, vos suggestions et vos idées par mail : communication@villerslesnancy.fr

Les conseils municipaux sont en ligne!



Revivez ou découvrez les débats sur <u>villerslesnancy.fr</u> dans la rubrique Ma ville > Municipalité > Séances et vidéos des conseils > <u>Vidéos des conseils municipaux</u>
Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la <u>page Facebook Ville de Villers-lès-Nancy</u> Officiel.

votre voisin ne reçoit pas villers Nouvelles ?

Le dispositif Oui pub mis en place à titre expérimental sur les communes de la Métropole du Grand Nancy ne concerne pas la distribution des publications des collectivités.

D'autres explications sont possibles:

il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

il habite en limites communales, parfois mal identifiées par les distributeurs. Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant son nom et son adresse par mail à communication@villerslesnancy.fr



2023

Oscar DREIER

Tiâm CABANES

Alice TAMBORINI

Saila BOTERO PEREA MOLINARI

28 octobre

27 novembre

11 décembre

28 décembre

2024

Andrea FLEUROT

Valentine VASILICA

Zakarya REBAI

Morgane COLIN

Gabin ALARY

Anaïs BEZARD

Hawa POGNON

08 janvier

13 janvier

22 janvier

03 février

21 février

12 mars

03 avril



Villers nouvelles • Printemps 2024



EXPRESSION DU GROUPE VILLERS VERTE ET SOLIDAIRE

En cette période difficile, mais aussi importante en raison des choix que vous aurez à faire au printemps, les élus de Villers Verte & solidaire vous présentent leurs meilleurs vœux.

La municipalité actuelle est fière de ses investissements qui n'ont pourtant pas l'envergure des défis à venir.

Le plan de relance aurait pu être une opportunité pour accélérer l'isolation des bâtiments communaux qui en ont bien besoin. Certes, les travaux promis à la résidence Paul Adam et à la MJC Savine vont améliorer non seulement les conditions d'accueil du public visé, mais aussi la performance énergétique. Peut-être aurait-on pu aller plus loin ?

Sécurité routière :

Exigeons moins de bruit, moins de pollution et surtout beaucoup plus de sécurité!

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2020, nous alertions sur le recours massif à la voiture individuelle en périphérie de la Métropole, notamment sur notre commune de Villers et sur des axes importants qui traversent notre commune : boulevard des Aiguillettes, Avenue Paul Muller, Boulevard Cattenoz, A33 entraînant ainsi pollution de l'air et accidents, parfois graves.

Hélas, l'actualité nous donne raison :

Le 17 janvier sur l'A33 qui coupe notre commune, deux femmes perdaient la vie, à quelques kilomètres de l'aire de Clairlieu où, par le passé, plusieurs accidents mortels sont intervenus.

Le 27 janvier, une de nos concitoyennes a été fauchée et tuée sur l'avenue Paul Muller. Nous demandons des mesures **immédiates** pour faire cesser cette hécatombe!

- Tout d'abord la diminution de la vitesse autorisée Avenue Paul Muller avec une limitation à 50 km/h sur les portions actuellement limitées à 70 km/h.
- La limitation à 90 km/h sur l'A33 entre l'aire de Clairlieu et l'échangeur de Ludres, avec une limitation à 70 km/h pour les poids lourds sur cette portion et mise en place de radars-tronçons discriminants pour un réel respect de ces mesures
- La mise en place d'un radar sur le boulevard des Aiguillettes, théâtre lui aussi d'accidents graves par le passé.

Concernant l'A33, la mise en place de ces mesures apporterait des améliorations incontestables en matière de nuisances sonores et de pollution. Ce serait bénéfique pour les résidents de Clairlieu et du Haut de Villers, de même qu'aux usagers des installations sportives villaroises, Ces mesures de limitations devraient également être complétées par la mise en place d'un mur anti-bruit à proximité de Clairlieu et du plateau.

Enfin, nous appelons nos concitoyens à respecter les limitations de vitesse, notamment celles fixant la vitesse à 30 km/h, celles-ci étant hélas trop souvent ignorées ou bafouées.



LE GROUPE MAJORITAIRE VILLERS ENGAGÉE

Gestion saine et fiscalité

A l'heure du débat d'orientation budgétaire, notre majorité aux côtés de notre Maire, affirme son engagement de maintenir les taux d'imposition locaux, sans les augmenter. Cette position est possible par notre souci de toujours bien gérer les finances de notre commune, d'engager de nouvelles organisations tout en répondant aux besoins de nos concitoyens.

Investissements soutenus

La résidence autonomie pour nos seniors sera livrée au printemps. Le Centre Savine dans sa seconde phase de travaux planifiés, un bâtiment Bizet en cours de rénovation, une crèche étendue pour accueillir cinq nourrissons de plus, une cour de récréation verte pour offrir un ilot de fraicheur aux enfants, un projet Graffigny 2025 qui intègre une aire de jeux, un espace de vie familiale et un ensemble périscolaire rénové. Voilà de nouveaux investissements, de nouveaux engagements. Toujours en adéquation avec l'évolution des besoins de chacun.

Renaître au Printemps

Après de belles fêtes hivernales, nous sommes ravis de retrouver nos événements qui marquent le printemps: le repas des seniors qui a accueilli plus de 400 participants sur trois jours (quel succès), la semaine de la petite enfance sur le thème du sport et de la parentalité : plus de 10 manifestations sur la semaine à découvrir, avec la participation active de nos partenaires privés et associatifs en mars, la (traditionnelle) chasse aux œufs fin mars avec le concours du conseil municipal d'enfants. Des spectacles de théâtre, de musique, une exposition de peinture haute en couleurs, des cercles de lecture avec le forum des auteurs lorrains. Le tour pédestre plus vrai que nature, le passage du semimarathon. Voilà tout un programme pour tous les âges. Se retrouver, ensemble tout simplement.

Et partager un temps d'échange lors de nos trois soirées avec les référents de quartier.

Comptez sur notre engagement et notre soutien.

